

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 43 + hebdos****Investissements routiers et aéroportuaires 2016-2018****316,6 M\$ du gouvernement du Québec dans
les infrastructures de transport de la Côte-Nord**

Sept-Îles, le 6 mai 2016 – Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Pierre Arcand, a annoncé aujourd'hui, au nom du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Jacques Daoust, des investissements totalisant 316,6 millions de dollars dans le réseau routier et dans des infrastructures aéroportuaires de la région de la Côte-Nord pour la période 2016-2018.

« Ces investissements constituent un puissant moteur économique et de création d'emplois. Nous sommes à l'écoute des besoins des citoyens de la région et travaillons afin de mettre en place sur la Côte-Nord des infrastructures de transport sécuritaires et de qualité », a souligné le ministre Arcand.

305,3 M\$ pour le réseau routier régional

De cette somme, 305,3 millions de dollars sont destinés au réseau routier de la région, dont 90,6 millions provenant de la Société du Plan Nord. Une partie de cette contribution servira au Programme d'amélioration de la route 389, entre autres pour la reconstruction de certains segments de route compris entre Manic-2 et le barrage Daniel-Johnson.

« Le Programme d'amélioration de la route 389 s'inscrit dans les priorités d'action du Plan Nord à l'horizon 2035, le plan d'action 2015-2020. Ce chantier est un des nombreux projets d'infrastructures qui améliorera l'accès au territoire, une condition essentielle à la mise en valeur de son potentiel et à son développement économique et social. Il va sans dire que notre gouvernement entend également poursuivre la réalisation des travaux préparatoires pour les tronçons situés entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine et entre La Tabatière et Vieux-Fort, qui permettront de compléter les tracés requis et de donner une vue d'ensemble du projet de prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord », a souligné M. Arcand.

Toujours dans le contexte du Plan Nord, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports prévoit entreprendre des travaux de fouilles archéologiques entre Kegaska et La Romaine au cours des prochains mois. Cette étape est nécessaire à la préparation de la conception de la route en vue du prolongement de la route 138.

Au cours des deux prochaines années, le Ministère lancera les travaux de reconstruction de la route 138 dans les secteurs des lacs à Thompson et la Ligne, à Franquelin, et procédera à

de l'asphaltage à l'ouest du boulevard Laure, entre le pont de la rivière du Poste et la rue des Chanterelles, à Sept-Îles.

Des interventions sur différentes structures sont également planifiées, notamment la reconstruction du pont enjambant la rivière Beaupin, au km 365 de la route 389, dans la MRC de Caniapiscau.

« Ces investissements permettront de créer ou de maintenir plus de 1 900 emplois. Un total de 165 chantiers seront déployés au cours de cette période. À terme, avec ces investissements, la population pourra compter sur un réseau routier encore plus fiable qui joue pleinement son rôle en matière de qualité de vie et de développement économique », a indiqué le ministre Jacques Daoust.

Près de 11,3 M\$ pour les aéroports nord-côtiers

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports prévoit également des investissements totalisant près de 11,3 millions de dollars dans les infrastructures de l'aéroport d'Anticosti et de certains aéroports de la Basse-Côte-Nord. Les principaux aéroports visés sont ceux de Port-Menier et de Saint-Augustin. « Des interventions majeures dans des aéroports de la Côte-Nord sont essentielles afin d'assurer la mobilité des personnes et des biens dans des communautés plus difficilement accessibles, dont certaines pourraient être appelées à jouer un rôle dans la mise en œuvre du Plan Nord », a ajouté M. Arcand.

Les détails de ces investissements sont disponibles sur le site Web du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, à l'adresse www.transports.gouv.qc.ca.

À propos du Plan Nord

Le Plan Nord a pour but de mettre en valeur le potentiel minier, forestier, énergétique, social, culturel et touristique du territoire québécois situé au nord du 49^e parallèle. Il crée des emplois et de la richesse tant pour les communautés nordiques que pour l'ensemble des Québécois, dans le respect des populations du Nord et de l'environnement. En harmonisant les aspects économiques, sociaux et environnementaux sur lesquels repose le Plan Nord, le gouvernement du Québec souhaite en faire une référence en matière de développement nordique responsable et durable et un projet rassembleur pour la société québécoise. La Société du Plan Nord est l'organisme responsable de sa mise en œuvre.

Pour plus d'information, visitez le www.plannord.gouv.qc.ca.

Sources :

Véronique Normandin
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et
ministre responsable du Plan Nord
Tél : 418 643-7295

Melissa Turgeon
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports
Tél. : 418 643-6980

Pour information :

Sarah Gaudreault
Agente d'information
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports du Québec
418 295-4788, poste 2302